



Paris, le 21 avril 2016

Réf.: PC/AF/169

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance des décisions prises lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de l'Office européen des Brevets.

Nous nous félicitons qu'une résolution, résultant d'un compromis pour obtenir une majorité, ait été votée. Le conflit social et la remise en cause des sanctions et procédures disciplinaires à l'encontre des agents de l'OEB ont ainsi pu être officiellement évoqués. Nous saluons le rôle de la France qui, par votre intermédiaire, a pris ses responsabilités et mobilisé ses partenaires sur ces questions.

Nous appelons maintenant votre plus grande vigilance quant à la mise en œuvre effective des mesures de cette résolution. Il nous apparaît, en effet, essentiel que les personnels concernés puissent rapidement faire appel à une instance extérieure de réexamen et d'arbitrage concernant les sanctions dont ils font éventuellement l'objet et que ceci soit engagé sans tarder.

L'immunité actuelle de la direction de l'OEB dans la gestion du personnel et le choix des orientations stratégiques de l'Office est très préoccupante. Elle engendre des inquiétudes pour l'avenir de cette organisation et le développement de l'innovation en Europe. La nationalité et la qualité de fonctionnaire français de son Président donnent à notre pays une responsabilité particulière dans la situation actuelle. C'est pourquoi, il nous semble impératif que la France, par le biais de son représentant officiel au conseil d'administration, œuvre pour qu'un changement majeur de la gouvernance de l'Office intervienne rapidement.

A l'heure actuelle, les deux représentants syndicaux licenciés à Munich n'ont pas été réintégrés et les dégradations abusives de statuts sont maintenues. Certains agents à la Haye font toujours l'objet d'investigation. Un d'entre eux est notamment privé de tout traitement suite à la non-prise en compte de son arrêt maladie, faisant craindre un possible licenciement. Or, il nous apparaît essentiel que nos concitoyens, qui sont victimes au même titre que les autres agents de la politique managériale répressive du Président de l'Office, soient pleinement et continuellement soutenus dans cette épreuve.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur ces questions. Nous avons plus que jamais la conviction qu'une réforme majeure de la gouvernance de l'OEB est indispensable et souhaitons, dans ce but, l'engagement sans faille de notre pays.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.


Philip Cordery



Pierre-Yves Le Borgn'



Richard Yung



Claudine Lepage



Jean-Yves Leconte



Hélène Conway-Mouret



Emmanuel MACRON
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Copie à Yves LAPIERRE
Directeur général
Institut National de la Propriété Industrielle